

Vivre à SALLES

AUTOMNE 2022

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

P.13

LA JEUNESSE AU COEUR DU PROJET SALLOIS



P.7 SALLES EN ACTION

Salles, une terre de jeux
par nature



P.10 GRAND ANGLE

Le CCAS s'engage
dans l'insertion des jeunes



P.18-19 SALLES ET VOUS

Retour sur les incendies
de l'été

Chères Salloises, Chers Sallois,

L'été vient de s'achever et les vacances aussi pour beaucoup d'entre nous.

Dans un contexte national et international difficile et incertain, l'action municipale s'est poursuivie pour l'intérêt collectif et au service de tous.

Comme chaque année, les services techniques se sont mobilisés pour faire le maximum de travaux d'entretien et de rénovation dans nos écoles. Les travaux de restructuration totale de l'école maternelle « Jacques Prévert » ont également démarré cet été avec les premières démolitions.

Alors, en cette période de rentrée scolaire, je voudrais remercier les enseignants et l'ensemble des personnels municipaux qui ont permis que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cet été nous a permis de retrouver une vie presque normale avec l'organisation de nombreuses animations municipales et associatives qui ont rencontré un franc succès.

À travers toutes ces manifestations, vous avez participé fortement à la vie et au rayonnement de la commune. Le succès rencontré par le forum des associations, l'évènement phare de cette rentrée, en a été le témoin.

Mais cet été a été aussi caractérisé par une forte canicule et, pour notre territoire, par des incendies d'une intensité qui n'avait pas été vue depuis 1949.

Une canicule qui a demandé aux équipes du CCAS un travail quotidien important pour contacter les personnes les plus

vulnérables et évaluer leur situation face aux fortes chaleurs.

Des incendies qui ont fortement mobilisé nos sapeurs-pompiers et les conseillers techniques des ASA DFCI. Jamais nous ne pourrions assez les remercier du travail extraordinaire qu'ils ont réalisé lors de cet évènement majeur.

Mais ces incendies, particulièrement catastrophiques, ont fait naître une lueur d'espoir. Un sentiment que beaucoup considéraient comme éteint dans notre société, **LA SOLIDARITÉ**.

Ce remarquable élan solidaire a surgi de partout. Les nombreux appels en mairie, ou auprès des élus, pour proposer de l'aide, un hébergement, de la nourriture ou encore des vêtements ont démontré que les citoyens sallois possèdent les valeurs humanistes qui fondent notre société.

Au nom de tous, je veux les remercier très chaleureusement comme je remercie les soldats du feu et les membres de la Défense de la Forêt Contre les Incendies.

Bruno Bureau,
Maire de Salles

Président de la Communauté
de Communes du Val de l'Eyre



03 EN IMAGES

04 SALLES EN ACTION

10 GRAND ANGLE Le CCAS s'engage dans l'insertion des jeunes

12 SALLES ET LE VAL DE L'EYRE

13 DOSSIER La jeunesse au coeur du projet sallois

17 RETOUR SUR LES FEUX DE FORÊT

20 SALLES ET VOUS

26 ÉTAT CIVIL

27 TRIBUNES LIBRES

28 AGENDA

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SALLES

Édité par la commune de Salles :

4 place de la Mairie, 33770 Salles

05 57 71 98 60

contact@ville-de-salles.com

Directeur de la publication :

Bruno BUREAU

Rédaction : Mairie de Salles,

Page Publique

Réalisation : Page Publique

Impression : imprimerie Laplante

Crédits photos : Commune de Salles,

Adobe Stock, Gil Félip, Tonio, Loeil de

Will, Association Contre Jour

Dépôt légal : Octobre 2022

Tirage à 3 700 exemplaires sur papier PEFC

Dépôt légal à parution ISSN 2606-0868



ENCORE UN SUCCÈS POUR LES ESTIVALES GOURMANDES

Cet événement phare de l'été a rassemblé plus de 1500 personnes sur les 3 soirées proposées le 19 juillet, 2 et 13 août. Restauration, musique, ... tout était réuni pour passer de belles soirées d'été!



14 JUILLET

En raison des circonstances exceptionnelles, le traditionnel tir du feu d'artifice n'a pu être autorisé cette année. La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée dans le parc du Château et a été suivie par le partage d'un pique-nique républicain. Ce fut également l'occasion pour le jury du concours des jardins et balcons fleuris, de remettre les prix aux grands gagnants. Quatre bons d'achat pour des végétaux leur ont ainsi été offerts.



ESCAPADES MUSICALES

Pour cette nouvelle édition du Festival « Les Escapades Musicales », la commune de Salles a accueilli le jeudi 14 juillet dans la cour d'honneur du château, et devant un public nombreux, le Duo Bouclier, pour le concert de la fraternité.



CAP 33

Été 2022 : le retour en grande pompe du CAP 33 à Salles avec plus de 20 disciplines sportives, de loisirs et culturelles!

Et cette année, pour le plus grand plaisir de tous, le CAP 33 Tour a fait une halte à Salles pour une journée 100% sportive en musique et dans la bonne humeur.



MARCHÉ NOCTURNE

Le mercredi 29 juillet, les visiteurs ont pu flâner dans les rues du centre-bourg à la découverte de près de 30 stands de produits d'artisans créateurs.



INAUGURATION DES JARDINS FAMILIAUX

Totalement réhabilités par les services techniques en 2022, les Jardins Familiaux ont été inaugurés ce samedi 3 septembre. Ce projet a vu le jour notamment grâce à une subvention obtenue par l'Etat dans le cadre du programme « France Relance ». Une quarantaine de Sallois ont fait le déplacement. Le buffet a été réalisé par des bénévoles et bénéficiaires du CCAS dans le cadre d'un atelier cuisine, à partir de produits provenant exclusivement de la récolte des jardins.

ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE



Ces dernières semaines, les services techniques de la commune ont connu un renouvellement conséquent de leurs matériels, avec notamment l'acquisition d'une balayeuse de voirie.

Ce nouvel achat permettra de répondre quotidiennement à plusieurs enjeux et objectifs : améliorer le service

public d'entretien de la voirie et de l'espace public ; répondre aux attentes croissantes des Sallois en matière de propreté urbaine ; mener une politique environnementale avec pour objectif le « zéro phytosanitaire » et enfin améliorer les conditions de travail des agents de la collectivité.

Jusqu'à fin juin, la commune faisait appel à un prestataire pour un balayage mensuel des caniveaux et des espaces publics. Au vu des problématiques de gestion des eaux pluviales (colmatage des grilles et regards de récupération des eaux de ruissellement), d'entretien des caniveaux et bordures de voirie et notamment de désherbage (la commune n'utilisant plus de produits chimiques) et enfin des nombreuses manifestations qui rythment notamment le champ de Foire, un seul passage par mois était devenu insuffisant.

La décision a été prise d'équiper les services techniques d'une balayeuse aspiratrice compacte SCHMIDT SWING CS256. Cet engin dont le coût s'élève à 129 735 € TTC fonctionne 5 heures par jour en moyenne et permettra, au-delà d'un nettoyage quotidien des caniveaux de voirie, le balayage régulier des cours d'écoles, des parkings, des pistes cyclables et autres espaces publics.

Une subvention d'un montant de 34 196 € HT a été demandée auprès du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC). La commune est en attente d'une acceptation. ▮

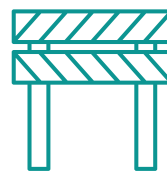


AMÉNAGEMENT AU PAS-DE-PAJOT

En concertation avec les représentants des prestataires de l'Eyre et du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, des travaux d'aménagement d'un accès à une seconde zone d'embarquement/débarquement au niveau du site du Pas de Pajot ont été réalisés au mois de juin dernier. Cela fait suite à la volonté de M. le Maire de supprimer la première zone située au niveau du Pont de l'Eyre afin de permettre aux administrés de pouvoir pleinement profiter de ce site.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise HDLB TP, ont principalement consisté à stabiliser le chemin par mise en œuvre de calcaire concassé (sur 0,20 m d'épaisseur). En complément, une signalétique a été mise en place par les services techniques de la commune afin de faciliter l'accès des véhicules, canoës et piétons aux différents sites présents sur notre territoire. ▮

RECONSTRUCTION DU PONT DES ESPIETS



Cet ouvrage de franchissement du ruisseau des Espiets s'est effondré lors des « inondations et coulées de boue » du

09 au 11 mai 2020. Il apparaissait donc nécessaire de le reconstruire afin de rétablir la circulation sur cet axe prioritaire du massif forestier, notamment dans le cadre de la lutte contre les incendies.

Montant des travaux (assistance technique DFCl comprise) : 85 252 € TTC

Entreprise : BTPS Atlantique

Assistance technique : Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)

Date de réalisation : 4^{ème} trimestre 2022

Des subventions ont été demandées aux organismes suivants :

Etat - Ministère de l'Agriculture

26 712 € HT

UE – FEADER 30 122 € HT

Montant total de l'aide sollicité

56 835,20 € HT

La commune est en attente d'acceptation.

REPLACEMENT DE LA MAIN COURANTE DU STADE DE FOOTBALL

Dans la continuité des travaux de rénovation du terrain d'honneur de football en gazon naturel (arrosage, dispositif de drainage, engazonnement) qui s'est achevée dans le courant de l'été, la commune de Salles exprime sa volonté de poursuivre les efforts en matière d'amélioration des infrastructures sportives.

🔗 **Travaux** : Remplacement de la main courante du terrain d'honneur de foot – Jean-Pierre RODRIGUEZ.

🔗 **Montant des travaux** :

53 873 € TTC

🔗 **Entreprise** : ID VERDE

🔗 **Réalisation** : Octobre/Novembre 2022

Une demande de subvention d'un montant de 5 000 € HT a également été effectuée auprès de la Fédération Française de Football (FFF) dans le cadre des Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA). La commune est actuellement en attente d'une acceptation de celle-ci. ▮

CHANTIER JEUNES À FOUNDIOUGNE

Cinq jeunes originaires de Salles et du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre vont partir au Sénégal pour participer à un chantier de réhabilitation d'un établissement scolaire dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée entre la commune de Salles et celle de Foundiougne.

Ce « chantier jeunes » qui se déroulera sur 4 semaines au mois de novembre 2022, est inscrit dans le cadre de la coopération internationale décentralisée avec la Région Nouvelle Aquitaine et l'Office Départemental pour l'Emploi des Jeunes (ODEJ) sénégalais (équivalent des Missions locales au Sénégal).

En Nouvelle Aquitaine, le projet est porté par la Mission locale Technowest (sise à Mérignac) et la Mission locale du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

Le chantier mobilisera 20 jeunes en insertion professionnelle :

- 5 jeunes originaires de Salles et du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre ;
- 5 jeunes issus de la Mission locale Technowest ;
- 10 jeunes Sénégalais accompagnés par l'ODEJ de Foundiougne.

À la demande du Maire de Foundiougne, ils vont travailler ensemble à la réhabilitation de la « Maison de l'outil », équivalent d'un « Centre de Formation des Apprentis » en France.

LA PRÉPARATION :

Les jeunes de notre territoire ont d'abord été conviés, dans le cadre de la journée du « Vivre ensemble », à une rencontre réunissant les élus sallois en charge de la coopération internationale, les représentants des Missions locales et les bénévoles de l'association Batik Martignas qui vont encadrer le chantier. Ce moment a été l'occasion d'échanger et de partager avec les jeunes. Étape importante : un chantier de préparation, réalisé du 4 au 8 juillet dernier à Saucats, a réuni les 10 jeunes français qui participent à l'aventure. Ils étaient chargés de la réfection d'une salle de classe de l'école de la commune.

Cette phase préparatoire était nécessaire. Elle aura permis à ces jeunes de vivre une première expérience collective dans le respect du « bien vivre ensemble », d'être sensibilisés à la notion de citoyenneté et de monter en compétences techniques avant le « grand chantier ».

LE BUDGET :

Un tel projet nécessite un budget global d'environ 60 à 70 000 €. La Région Nouvelle Aquitaine participe à hauteur de 25 000 €, la commune de Salles, à hauteur de 4 000 €. La Mission locale Technowest investit également.

Malgré la participation des collectivités et organisateurs du chantier, nous avons besoin de votre aide et de votre générosité pour « boucler » ce budget et permettre à nos jeunes en insertion de vivre cette expérience, d'enrichir leurs connaissances aussi bien humaines que techniques.

Si vous souhaitez faire un don et participer à la réussite du projet, vous pouvez envoyer ou déposer un chèque à l'ordre de « Technowest » en Mairie (Hôtel de Ville – Service Vie de la Cité – 33770 Salles).

À réception de votre don, un justificatif vous sera envoyé par Technowest Mérignac afin que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt.

À suivre...

Une association va être créée dans les mois qui viennent pour porter des projets de ce type en partenariat avec la collectivité. Vous pourrez ainsi vous impliquer et vous engager à nos côtés. ▀



Des chantiers de volontaires AU CHÂTEAU

Avant de débiter la réhabilitation du château de Salles, la commune a souhaité associer les habitants et les passionnés à la première phase de nettoyage des bâtiments. Les samedis 20 et 27 août plus de 50 volontaires, enthousiastes et motivés, se sont mobilisés et ont permis d'évacuer **plus de 40 tonnes de déchets**. Cette opération de volontariat reprendra le 22 octobre avec le nettoyage du mur d'enceinte.

Cette étape de déblaiement était indispensable avant d'engager les premiers travaux de restauration en commençant par les toitures. L'architecte du patrimoine qui va suivre ce chantier doit remettre début octobre ses préconisations et ses estimations pour assurer la mise hors d'eau et la sécurisation des planchers. ▀

NOUVEAU RÈGLEMENT D'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC DE SALLES

La commune de Salles vient de se doter d'un nouveau règlement d'occupation commerciale du domaine public, voté en séance du Conseil Municipal du 16 mai 2022.

La mise en place de cette réglementation a pour but :

- de valoriser le domaine public communal en contribuant à son attractivité économique ;
- d'assurer un partage harmonieux de l'espace public entre les différents usagers ;
- de se mettre en conformité avec la réglementation publique. En effet, toute occupation ou utilisation du domaine public doit donner lieu à perception d'une redevance par la commune.

Ce règlement définit un cadre aux occupations temporaires du domaine public par :

- **Les commerces non sédentaires** tels que les fêtes foraines, les cirques, les marchands ambulants (hors marchés de plein air du jeudi et samedi)....

- **Les ventes au déballage** (braderies, brocantes, vide-greniers...)
- **Les commerces sédentaires** (étals, terrasses, supports publicitaires, stockage...).

Toute demande d'occupation fait désormais l'objet d'une démarche écrite via des formulaires dédiés.

Le taux des redevances relatives aux occupations commerciales est fixé par décision du maire sous délégation du Conseil Municipal.

Ce règlement, ainsi que les tarifs et formulaire de demandes sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la mairie : www.ville-de-salles.com/economie/occupation-du-domaine-public/. ▮



UNE AMÉLIORATION CONTINUE DANS L'USAGE DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Les produits d'entretien des bâtiments communaux font désormais l'objet d'un remplacement dès lors que leur qualité écologique s'avère insuffisante.

Les efforts consentis par le service « Hygiène et qualité » de la commune pour améliorer la qualité des produits d'entretien passent par une transition douce et une analyse fine des produits à renouveler.

La sélection porte sur les lots proches d'être changés. Certains ne sont pas renouvelés faute de faire double emploi. D'autres sont remplacés par des produits plus écologiques. Certains seront renouvelés ultérieurement quand le stock sera épuisé ou quand l'écolabel analogue au produit sera sur le marché.

Ce que nous recherchons :

- la substitution des anciens produits par des produits plus éco-responsables;
- la qualité fonctionnelle du produit ;
- l'efficacité du produit lors du nettoyage;
- la sécurité des utilisateurs des locaux et du personnel d'entretien ;
- la non toxicité des rejets dans l'environnement.

Chaque nouveau lot de remplacement subit un test pour être définitivement validé. ▮

Compostage

UN STAGE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Un stage sur le compostage des déchets végétaux alimentaires et notamment sur ceux des fins de repas à la cantine, s'est déroulé de mai à juin 2022 dans l'école de Lavignolle. Le bilan de ce stage a mis en évidence la nécessité de recycler ces matières.

Grâce au compostage, ce sont 30% des déchets alimentaires qui ne vont plus dans la poubelle, mais qui, après décomposition vont directement enrichir le jardin

potager. Le compost va alors restituer les nutriments que les plantations ont tirés du sol. Ces 30% de déchets en moins, ce sont également des économies de transport et de traitement, soit un petit plus pour le climat.

Passionnés sur le sujet et avides de connaissances, les élèves de Lavignolle sont les meilleurs ambassadeurs auprès des parents et des adultes, pour valoriser le compostage et son utilisation. Avec l'accompagnement de la stagiaire qui a rempli sa mission, du corps enseignant, du personnel de la cantine, du personnel des services techniques et des animateurs de la commune, les élèves ont travaillé de façon ludique et appliqué au tri des matières à composter. ▮

SALLES, UNE TERRE DE JEUX PAR NATURE

À Salles, à chaque âge sa pratique sportive! De la Baby gym en passant par l'Ecole Municipale des Sports, les Vacances Sportives, le Temps Libre Multisport, le Sport Santé Senior et le CAP 33, la commune mise sur un déploiement massif de la pratique sportive. Elle s'inscrit dans son rôle de facilitatrice pour l'accès au sport pour tous. Ces dispositifs complètent l'offre associative salloise et sont dispensés par 3 éducateurs sportifs communaux.



Ces éducateurs sportifs accompagnent également les enseignants des écoles élémentaires pour la dispense de séances sportives sur le temps scolaire.

Pour rappel, en 2018, la commune a obtenu le label « Sport pour tous* » avec la plus haute distinction (5 étoiles sur 5).

Afin de continuer sur cette belle dynamique et de compléter l'offre sportive, la rentrée 2022 accueille de nouveaux dispositifs :

- Le Sport Santé à destination des bénéficiaires du CCAS ;
- Les activités sportives à destination des agents municipaux ;

➤ La Bulle Sportive à destination des enfants fréquentant l'ALSH le mercredi. Enfin, parce que notre pays accueillera en 2024 « Les Jeux Olympiques », le plus grand événement sportif au monde, Salles a obtenu en juin dernier le Label « Terre de jeux 2024 ».

Avec ce label, la commune impliquera l'ensemble des associations sportives pour construire, vivre et partager l'aventure olympique et paralympique. Une ambition commune qui se traduira par la mise en place d'actions régulières répondant à trois objectifs :

- Partager les émotions du sport ;

➤ Mettre encore plus de sport dans le quotidien des sallois ;

➤ Animer et faire grandir la communauté des passionnés des jeux.

DEUX ANS POUR BOUGER ET NOUS DÉPASSER!

* Délivré par l'association Aquitaine sports pour tous, ce label récompense l'investissement des communes qui proposent une politique de pratique sportive ouverte à tous et qui soutiennent financièrement les associations sportives locales.

INTERVIEW DE 2 SPORTIFS SALLOIS



TAMARA RAINARD,
joueuse de l'équipe de rugby cadette de l'USS

Qu'est-ce que la pratique du rugby t'apporte ?

Le rugby m'apporte des valeurs comme celle du respect. Cette pratique permet aussi de garder la forme, former un groupe, des amitiés. Malgré le fait de faire partie d'un petit club, on participe quand même au développement du rugby féminin et du club. La démarche va inciter d'autres clubs à créer des équipes féminines avec les valeurs qu'inculque le rugby. Et pour moi la pratique du rugby et d'autres sports ne devrait pas être réservée aux garçons.

Que représentent pour toi les Jeux Olympiques et qu'ils soient accueillis par la France en 2024 ?

L'accueil des Jeux Olympiques en 2024 représente l'investissement de la France dans le sport. Ça représente aussi la médiatisation des sports. La médiatisation des jeux va pouvoir inciter les jeunes à la pratique du rugby et du sport en général. Les jeux aideront au développement de la pratique féminine dans les sports. ▮

SALVADOR NAVARRO,
Président de l'ASPS Pétanque salloise

En tant que Président, quelle est selon vous l'apport de la pratique de la pétanque pour les sallois ?

En tant que Président, je veux faire découvrir la pétanque en compétition qui est complètement différente de la pétanque qui est connue par tous. La pétanque en compétition nécessite une licence, des boules spécifiques « compétition » et une tenue réglementaire homologuée par la FFPJP. Toutes les compétitions de pétanque sont couvertes par des arbitres (contrôle des boules, de la tenue réglementaire, de l'alcoolémie des joueurs).

La pratique de la pétanque, au même titre que la pratique de tous les autres sports, développe des aptitudes physiques mais aussi psychiques

(capacité de concentration, maîtrise des émotions) et enfin des valeurs comme le respect des autres.

Quelle est votre vision de la place des associations sportives dans une commune comme Salles ?

Le bureau, les adhérents et moi-même sommes fiers de porter le fanion de la commune de Salles. Nous nous impliquons fortement dans l'activité de l'association d'une part pour être à la hauteur du développement du nombre des adhésions mais aussi pour faire vivre notre beau village notamment en participant aux manifestations municipales. La situation géographique de notre terrain permet à nos adhérents de rencontrer également les pratiquants d'autres associations qui évoluent notamment dans l'ancien gymnase. Le nombre important des associations et leur diversité est essentielle pour la commune de Salles. Nous remercions Monsieur le Maire et son équipe pour cet accompagnement. ▮

La municipalité tient à féliciter les associations sportives salloises qui ont excellé la saison dernière et qui pour certaines ont vu leurs équipes passer au niveau supérieur.

LE PROJET

Comité de lecture

UN PARTENARIAT ENTRE LA MÉDIATHÈQUE ET LES ÉCOLES SALLOISES

Ce projet consiste en la découverte par les enfants de GS, CP et CE1 de 4 albums choisis par l'équipe de la médiathèque pour leur intérêt artistique (album pop-up, album sans texte, album avec volet et album sur sur le grand trompettiste de jazz Louis Armstrong). Les écoles de Lavignolle, du Lanot, du Bourg et la maternelle rive droite ont participé à celui-ci.

De septembre à décembre 2021, à tour de rôle, les élèves ont amené les livres à la maison afin de les découvrir en famille. Enfants et parents étaient alors invités à donner leur avis par écrit. Avis qui ont donné lieu à des affiches exposées à la médiathèque.

En janvier et février 2022, les élèves ont participé à trois ateliers proposés à la médiathèque :

- Découverte de la trompette grâce à l'intervention de Mme Régine Blanc (lectrice et musicienne de l'Harmonie de Salles) : présentation de l'instrument, de ses caractéristiques, extrait de morceaux de Louis Armstrong et diffusion de vidéos de ses concerts ;
- Découverte des affiches réalisées par les autres élèves ;
- Présentation d'albums en lien avec ceux sélectionnés.



L'étape suivante fut la réalisation par les enfants d'un projet artistique collectif, en lien avec les livres sélectionnés :

- Création de trois jeux avec la collaboration d'Emmanuelle Hernandez, agent de la médiathèque ;
- Création de trois objets plastiques avec l'intervention de Stivell Perot, artiste plasticienne du Val de l'Eyre ;
- Activité chant avec l'encadrement de Mme Lagrange ;
- Découverte de l'impression 3D avec l'impression de pièces de jeux en partenariat avec l'association Abracodabra.

Enfin, parents et enfants se sont retrouvés le 28 juin à la Salle des Fêtes de Lavignolle pour une journée de restitution festive autour des livres, des jeux et des œuvres réalisées. ▮



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Les travaux de création des futurs locaux de la Police Municipale ont débuté en septembre 2022, rue de la Croix blanche dans le bâtiment qui accueillait précédemment une pharmacie.

- Maitrise d'Oeuvre : Delphine LEGALL
 - Montant des travaux : 127 721€ HT
- Les travaux consistent en une mise à nu du plateau en rez-de-chaussée, la création de bureaux, de l'accueil du public et d'une zone annexe (vestiaires, ...) dédiée aux agents de la police. Les futurs locaux proposeront également un espace d'accueil pour les permanences de services extérieurs (SPIP, conciliateur, ...) aujourd'hui tenues en mairie. ▮

POLICE MUNICIPALE Ville de SALLES

• En semaine : vous pouvez joindre la police municipale de Salles pour toute demande d'information :
05 57 80 17 17
police.municipale@ville-de-salles.com

• Le week-end : vous pouvez joindre l'astreinte mairie :
06 14 83 58 37

Rappel numéros d'urgence

| | | |
|------------|----------------------|------------------------|
| 15 SAMU | 17 POLICE SECOURS | 18 SAPEURS POMPIERS |
|------------|----------------------|------------------------|



Rappel L'ÉLAGAGE DES ARBRES DÉBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

La Loi, aux termes des articles L.2212-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales, confère un pouvoir de police spéciale au Maire lui permettant d'exiger des propriétaires, riverains d'une voie publique, d'effectuer les travaux d'élagage ou d'abattage des arbres et plantations dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage.

En outre, le Maire est compétent pour établir des servitudes dites de visibilité, prévues à l'article L.114-2 du Code de la voirie routière comportant notamment « l'obligation de supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Sur la base de l'article R.116-2 du Code de la voirie routière, sont soumis à une contravention de 5^{ème} classe ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier ».

Enfin, il convient de préciser que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées d'un chemin rural est prévue, aux frais des propriétaires riverains, par l'article D.161-24 du Code rural et de la pêche maritime. ▮

Infos Jeunesse LES ESCADRILLES AIR JEUNESSE (E.A.J)

Les E.A.J permettent de développer des liens avec la jeunesse à travers l'aéronautique, les valeurs de l'aviation, son histoire et ses traditions.

Elles concernent les jeunes de 15 à 25 ans à raison de deux mercredis après-midi par mois de septembre à juin sur la base 120 de Cazaux et sous la responsabilité de deux réservistes opérationnels et d'un réserviste citoyen référent M. Alain TRIQUENAU.

À cela peuvent être organisées pendant les vacances, des visites d'entreprises civiles ou militaires liées à l'aéronautique ou encore des visites de musées.

Il suffit pour ces jeunes de postuler en fournissant une lettre de motivation manuscrite.

Les jeunes équipiers de ces E.A.J se voient également proposer des activités liées au devoir de mémoire en participant à différentes cérémonies. ▮

Vous souhaitez en apprendre plus sur l'E.A.J ?

CONTACT

M. TRIQUENAU :

alainmariejo33@orange.fr /

06 87 72 83 20

LE CCAS S'ENGAGE DANS L'INSERTION DES JEUNES

L'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi est l'une des missions socles des CCAS.

C'est pour cela qu'à Salles, la Mission Locale est accueillie les lundis, mardis et mercredis, depuis plus de 20 ans. Cette permanence est à destination des jeunes de 16 à 25 ans afin de les aider dans leurs démarches relatives à l'emploi et à la formation. Ils bénéficient ainsi d'un accompagnement socioprofessionnel adapté à leurs besoins.

Depuis 2021, le CCAS a conventionné avec Pôle Emploi, désormais présent dans les locaux un mardi sur deux. Cette permanence est assurée par 2 conseillers, un ayant pour spécialité l'indemnisation et l'autre le suivi de parcours.

Mais le CCAS s'engage aussi en recrutant des jeunes au sein même de sa structure. C'est comme cela que Maureen, 23 ans, a été recrutée en mars 2021 pour une durée d'un an et demi en emploi PEC « Parcours Emploi Compétence » (emplois aidés qui permettent aux jeunes ou aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à la fois à un emploi permettant de développer des compétences transférables et à de la formation avec un accompagnement personnalisé tout au long du parcours).

MAUREEN : « Titulaire d'un BTS Esthétique, j'ai souhaité changer de secteur d'activité pour trouver un métier plus proche de mes valeurs. J'aime le contact avec les autres, ici au CCAS j'ai appris à développer ce contact d'une manière différente que dans le milieu de l'esthétique ».

Le CCAS a obtenu un agrément en 2021 pour accueillir des volontaires en Service Civique. Après Tamara, 21 ans, c'est désormais Théo, 20 ans, qui a rejoint l'équipe pour participer à l'aide alimentaire et aux animations sociales. Le Service Civique est un engagement volontaire indemnisé, destiné aux 16-25 ans et permet aux jeunes de s'engager concrètement dans des missions d'intérêt général mais également de déjouer les préjugés en s'engageant et agissant en faveur de la citoyenneté.

THÉO : « Après mon bac, je souhaitais m'engager dans l'armée. Malheureusement cette année cela n'a pas été possible.

Mais je ne voulais pas rester à ne rien faire chez moi, je voulais m'engager réellement. Ici au CCAS, j'ai pu découvrir un univers qui m'était totalement inconnu et qui me permet de consolider mon projet en continuant à m'investir pour les autres que ça soit ici ou dans l'armée ».

Théo et Maureen poursuivent d'ailleurs leur engagement en participant au Chantier Jeunes qui se déroulera à Foundiougne au Sénégal au mois de novembre dans le cadre du programme de coopération internationale. ▀

CONNAISSEZ-VOUS LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE ?

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Il propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Ce parcours entièrement personnalisé peut durer de 6 à 12 mois.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable ;
- D'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités ;
- D'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

+ D'INFOS

vous pouvez contacter la Mission Locale au : 07 76 58 33 65 ou m.mathetlaffon@ml-ba.fr



En tant qu'élue en charge de l'insertion sociale et professionnelle auprès du CCAS, je ne peux que me réjouir et féliciter

Maureen, Théo et Tamara pour leur investissement dans les différentes actions initiées par toute l'équipe.

Je souhaite que d'autres jeunes en collaboration avec la Mission locale puissent bénéficier de ces accompagnements pour construire leur parcours professionnel.

Bon séjour au Sénégal qui sera pour eux une expérience très enrichissante.

Annie Moreira

Conseillère municipale en charge de l'insertion

UN NOUVEAU BULLETIN D'INFORMATION LE FLASH INFO SENIORS

En septembre l'ensemble des Sallois de plus de 60 ans ont pu découvrir dans leur boîte aux lettres, le nouveau bulletin d'information édité par le CCAS, le flash info seniors.

La crise sanitaire a profondément marqué ces deux dernières années, imposant des périodes de confinement, de distanciation sociale et de repli sur soi. La commune de Salles à travers son CCAS souhaite désormais tourner cette page et permettre au plus grand nombre de profiter pleinement de la vie et du dynamisme du territoire. A l'ère du tout numérique, ce nouvel outil de communication pourra aussi profiter à toutes les personnes qui ne maîtrisent pas les outils numériques de s'informer sur les actualités de la ville. Le flash info seniors regroupe des informations pratiques, les activités et animations au cours de l'année et au cours du trimestre. Il sera désormais distribué en janvier, avril et septembre de chaque année. ▀



RETOUR EN IMAGES SUR LE REPAS DES AÎNÉS

Après 2 ans d'absence, le 27 juin dernier a eu lieu le repas des aînés. 830 invitations ont été envoyées et 240 convives se sont retrouvés sur la place du Champ de Foire.

Cette année, pour la première fois, le repas des aînés s'est déroulé en extérieur. Traditionnellement organisé en janvier, la municipalité a souhaité profiter des beaux jours pour créer un grand moment de convivialité en plein air. Cette nouvelle formule a permis de ne pas restreindre le nombre de participants et de laisser à chacun la possibilité de profiter du repas ou de l'animation, à l'ombre des platanes de la place. Face à la réussite de cet événement, le repas des aînés aura désormais lieu le lundi suivant les fêtes de la Saint Pierre.

Le Conseil Municipal et le CCAS tiennent à remercier chaleureusement le Conseil des Sages pour la décoration des tables et l'aide à l'installation. ▀



DES ANIMATIONS SENIORS AU TRIMESTRE

Le CCAS et le service Sports développent une nouvelle offre sportive gratuite pour les personnes de plus de 60 ans. Au programme : une sortie sportive et ludique par mois.

- 🕒 Le **vendredi 16 Septembre**, certains ont pu profiter d'une **balade en canoë** 10 places accompagnée par un animateur du Parc Naturel Régional.
- 🕒 Le **vendredi 21 Octobre** aura lieu un **rallye pédestre et culturel** à la découverte du patrimoine sallois. Rdv à 9h30 sur le parking du CCAS.
- 🕒 Le **vendredi 25 Novembre** aura lieu un **Défi Sport** (petits jeux sportifs et ludiques adaptés aux personnes en perte d'autonomie). Rdv à 9h30 à l'ancien gymnase.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

05 56 88 30 10 ou
ccas@ville-de-salles.com

Parallèlement le service des Sports poursuit les temps « Sports Santé Seniors ».

Les séances ont lieu les **mardis et vendredis de 10h30 à 11h30**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

05 56 88 38 87 ou
sports@ville-de-salles.com

1000 PROS POUR 1000 STAGES

À quel âge avez-vous découvert le métier qui fait de vous un professionnel compétent et reconnu aujourd'hui ?

Au sein du service RCommerce.fr de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, nous sommes persuadés que l'expérience terrain est le meilleur guide dans l'orientation de nos jeunes du territoire. Au plus tôt nos jeunes ont la chance d'être en immersion professionnelle, au mieux se dessine un avenir professionnel adapté à leurs aspirations, leur potentiel et leurs compétences.

Aujourd'hui vous êtes 1000 pros au sein du réseau RCommerce.fr, 1000 pros qui potentiellement peuvent offrir ensemble 1000 opportunités pour nos jeunes d'être accueillis en stage de 3^{ème} pour la découverte de vos métiers et de l'entrepreneuriat.

Vous êtes chef d'entreprise sur le Val de l'Eyre ?

Si vous souhaitez participer à l'opération « 1000 pros pour 1000 stages » rien de plus simple, voici le lien pour vous inscrire en quelques minutes : <https://forms.gle/Vv31kbq782tMMQ9Q>

Votre entreprise sera bien évidemment mise en valeur dans le cadre de cette action collective sur notre site internet et nos réseaux sociaux et auprès des familles des collégiens et au sein des collèges de Salles et de Marcheprime avec qui cette opération est menée en partenariat. ▶

L'équipe RCommerce.fr



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Marc LANGEVIN

06 26 38 55 75 | rcommerce@valdeleyre.fr

Emilie CARON

06 01 29 91 46 | rcommerce2@valdeleyre.fr

LANCEMENT D'UN NOUVEAU CONCOURS CINÉMA PISCINE

Les élus de la CdC du Val de l'Eyre ont approuvé en conseil communautaire en date du 7 juillet 2022 la relance de nouveaux jeux concours permettant de gagner des places et entrées au cinéma le 7^{ème} Art et à la piscine intercommunale le Spadium.

En tout, sont à gagner 5000 € de bons d'achats pour se faire une toile au cinéma et 5000 € d'entrées pour découvrir le Spadium en famille d'ici à la fin d'année. Avouez que cet automne vous n'aurez que l'embaras du choix pour vos activités !

Ces jeux concours seront organisés dès cet automne sur les réseaux sociaux de la CdC du Val de l'Eyre (Instagram et facebook) alors foncez vous y abonner :

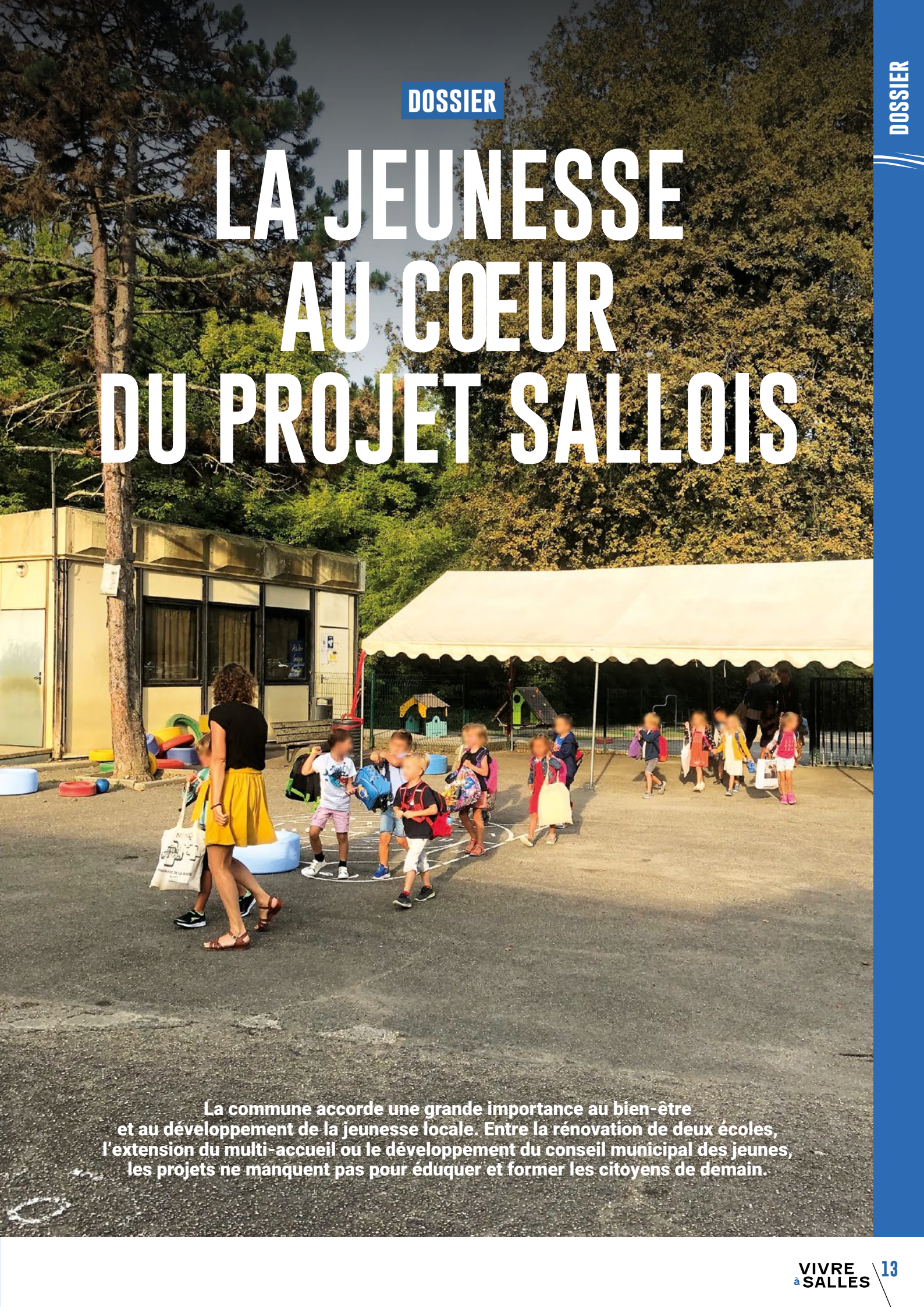
@Communauté de Communes du Val de l'Eyre /
 @rtourisme / @rcommerce
 @valdeleyretourisme / @reseau_commerce

Toutes les dates des jeux concours seront prochainement publiées sur notre site www.valdeleyre.fr et sur nos réseaux sociaux. Et surtout retrouvez chaque semaine le programme



du cinéma le 7^{ème} Art (@CinemaLe7emeArt) et les animations et l'actualité de votre piscine le Spadium (@SpadiumdeSalles) sur les réseaux sociaux.

LA JEUNESSE AU COEUR DU PROJET SALLOIS



La commune accorde une grande importance au bien-être et au développement de la jeunesse locale. Entre la rénovation de deux écoles, l'extension du multi-accueil ou le développement du conseil municipal des jeunes, les projets ne manquent pas pour éduquer et former les citoyens de demain.



Pendant que les quelques 788 enfants ont fait leur rentrée début septembre (voir par ailleurs), le Conseil Municipal continue ses actions en faveur de la jeunesse salloise. Passage en revue des différentes actions.

LE PROJET D'EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL EST LANCÉ!

La commune a lancé un projet d'extension du multi-accueil « Tête en l'Eyre », avec l'objectif de passer de 28 à 36 places. Différents acteurs, comme la CAF et la PMI départementale, accompagnent ce projet d'extension dont les travaux débuteront au deuxième trimestre 2023 pour un achèvement prévu courant septembre 2023. « Ces travaux ne se limiteront pas seulement à accroître la potentialité de places mais aussi à une amélioration des conditions d'accueil de nos tout petits », explique Morgan Boutet, adjoint au maire de Salles en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse et scolarité. ▀



LA RÉHABILITATION DE LA MATERNELLE JACQUES PRÉVERT ET L'ÉCOLE DE LAVIGNOLLE : LE GROS CHANTIER À VENIR

Pour la réhabilitation de la maternelle Jacques-Prévert, dont les travaux ont commencé en juillet dernier, la commune financera à hauteur de 644 144€ TTC les aménagements et accès extérieurs. C'est une autre histoire pour l'école de Lavignolle, plus complexe, qui sera le prochain gros chantier scolaire. « Les infrastructures sur ce site sont vétustes, il y a un réel besoin sur les locaux de restauration, sur le réaménagement des salles de classe, mais aussi sur le système de chauffage dont les équipements sont trop énergivores », résume encore Morgan Boutet. L'architecte a été choisi et les réunions de concertation avec les enseignants et parents d'élèves commenceront prochainement afin que le projet réponde au mieux aux besoins des utilisateurs. ▀

CONSEIL MUNICIPAL DE L'AVIS (LA VIE) DES JEUNES POUR EN FAIRE DES ACTEURS DE LA VIE DE LA VILLE

Partant du constat d'une crise de la citoyenneté, marquée par la défiance grandissante à l'égard des institutions et du fonctionnement démocratique, la ville souhaite redonner un sens concret à ce concept, en intégrant les enfants au cœur du processus démocratique. Ce CMAJ, nouveauté de la rentrée, a plusieurs objectifs, dont celui d'enrichir la politique jeunesse de la ville, de réconcilier les jeunes avec la politique, leur donner le goût de l'engagement ou encore de leur permettre d'exprimer leurs idées et leurs propositions pour la collectivité. Comme pour les adultes, le CMAJ est composé de jeunes élus par leurs pairs. Il s'agit de 10 élèves de CM1 (5 filles et 5 garçons), désignés après une campagne et des élections. Ils sont élus pour deux ans, dans le respect de la parité, et seront répartis en quatre commissions : développement durable, sports-loisirs, culture, solidarité, cadre de vie et sécurité. ▀



LA RENTRÉE 2022/2023 EN CHIFFRES

→ 788 élèves ont repris début septembre le chemin des 7 écoles de la commune.

Ils sont répartis dans 35 classes

→ 520 élèves sont recensés en classes élémentaires (du CP au CM2), et 268 en maternelle.

→ Il y a en moyenne 22,13 élèves par classe en élémentaire, et 24,36 en maternelle

→ Plus de 600 repas au total leur sont servis quotidiennement

→ CE1 et CM1 sont les plus représentés, avec 109 élèves, devant le CE2 (107) et le CM2 (104)

LA TARIFICATION AU QUOTIENT FAMILIAL, UNE BELLE SATISFACTION

Cette décision du conseil municipal a déjà porté ses fruits : la tarification au quotient familial a permis de réduire fortement les impayés et a offert la possibilité à certaines familles de bénéficier d'une réduction des tarifs de cantine depuis septembre dernier. Dans le détail, 30 % des familles de la commune ont connu une baisse du prix du repas. Et la commune a décidé de ne pas répercuter la hausse sensible des prix de l'alimentation et des combustibles, gaz et électricité sur le tarif du repas. ▮

PETITE ENFANCE : LE CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION PORTE SES FRUITS

Cela fait un an que la commune a changé de prestataire pour la restauration du multi-accueil. Et les retours sont positifs ! « Les parents sont très satisfaits de la qualité des repas, les menus sont variés, la qualité est au rendez-vous », se félicite Morgan Boutet. Les menus respectent la saisonnalité des produits, qui s'inscrivent dans une démarche globale. Le pain est par exemple fourni par un boulanger sallois. ▮



3 QUESTIONS À MORGAN BOUTET, ADJOINT À LA PETITE ENFANCE, AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET À LA JEUNESSE

" NOUS ALLONS METTRE EN PLACE UN PROJET AUTOUR DU HARCÈLEMENT EN 2023 "

Beaucoup d'actions sont engagées pour la jeunesse. En quoi est-ce important pour vous ?

Morgan Boutet : A côté des réalisations importantes que sont l'extension du multi-accueil, de la maternelle (rive droite) Jacques Prévert, la commune a engagé un grand nombre d'actions certainement moins visibles physiquement, mais au moins aussi importantes pour nos enfants. Le projet lire et faire lire, qui associe les enfants et les adultes bénévoles dans

le domaine de la lecture sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement a pour objectif de transmettre l'amour de la lecture et de renforcer le lien intergénérationnel. Un autre projet important à destination de nos enfants est l'apprentissage à la citoyenneté, à travers un processus appelé le passeport du civisme, déjà mis en œuvre et que nous souhaitons élargir. Toujours dans la démarche de faire de nos jeunes Sallois des citoyens en devenir, pour la première année va débiter le Conseil Municipal de l'Avis des Jeunes (lire par ailleurs).

Vous semblez accorder une grande importance à faire des jeunes Sallois de futurs bons citoyens...

M. B. : Oui, c'est un enjeu majeur de notre démarche municipale. A destination de tous, et principalement des enfants, nous allons aussi mettre en place un projet autour du harcèlement sous toutes ses formes en 2023. Nous allons aussi renouveler l'opération de sensibilisation à la sécurité routière en partenariat avec le collège, la gendarmerie nationale, la police municipale et les pompiers, dont l'objectif sera de sensibiliser les élèves de 3e. Le personnel communal sera aussi formé à l'accueil des enfants en situation d'handicap pour accueillir au mieux tous les élèves.

Deux chantiers de réhabilitation seront lancés en 2023 sur la maternelle Jacques Prévert et l'école de Lavignolle. Comment se dérouleront les travaux ?

M. B. : Le chantier de la maternelle Jacques Prévert, qui est déjà en cours,

se passe de la meilleure façon possible en ne perturbant pas le bon déroulement de la scolarité. Bien avant le démarrage des travaux, nous nous sommes assurés avec la Communauté de Communes du Val de l'Eyre que ceux-ci entraîneraient le moins de gêne possible pour nos enfants. Pour ce qui est de l'école de Lavignolle, la nouvelle équipe municipale a considéré que sa rénovation était prioritaire et a obtenu son inscription au budget d'investissement de la CDC du Val de l'Eyre. Nous allons associer toute la communauté éducative de manière à maintenir la meilleure scolarité possible et faire les travaux les moins perturbants pendant les périodes de vacances scolaires. ▮



Morgan Boutet



AGENTS D'ENTRETIEN, ATSEM, PERSONNEL DE CUISINE : DES PASSIONNÉS POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS

On parle un peu moins d'eux mais ils sont en première ligne pour l'accompagnement et le développement des enfants. Zoom sur ces agents passionnés, qui ont pas mal souffert du Covid.

Ils sont présents toute l'année auprès des enfants et sont essentiels pour les accompagner dans leur développement. « Ils », ce sont les agents d'entretiens, ATSEM et autre personnel de cuisine, souvent dans l'ombre mais indispensables pour le bon fonctionnement au quotidien. Et pour ces professions, habituées à travailler au contact du public, jeune de surcroît, ces deux dernières années n'ont pas été de tout repos. Le Covid leur a imposé une nouvelle manière de travailler, avec plus de contraintes. « Il a fallu s'adapter, repenser certaines choses pour garantir la sécurité de tous : port du masque, application de la distanciation sociale, réduction de la capacité d'accueil... », liste Pierre Auzal, directeur du Labo. ▀

PENDANT LE COVID, « LA RELATION AVEC LES ENFANTS A ÉTÉ DIFFÉRENTE »

Principaux concernés par l'imposition de ce strict protocole : les agents d'entretien. Rouage indispensable pour le bon accueil des enfants, ils ont souffert de ces mesures qui les ont, disent-ils, éloigné de leur cœur de métier. « Oui, le Covid a modifié mes pratiques professionnelles », reconnaît sans détour Ana Rainho, agent d'entretien et de service. « Un protocole d'hygiène très strict a été mis en place sur mes lieux de travail. La fréquence de désinfection des endroits sensibles a été augmentée ce qui m'a obligé à revoir l'organisation de mon planning. Plus largement, mon sentiment est que nous avons perdu une certaine convivialité quant au rapport avec les enfants et les collègues », regrette-t-elle. Idem pour Karine Dornon, ATSEM. « La relation avec les enfants a été différente, nous avions le masque, pas facile pour les enfants de nous comprendre dans l'apprentissage du langage », souligne-t-elle. Et ce n'est pas tout : « On a beaucoup plus de nettoyage donc moins de temps pour les enfants, moins de relation affective, moins d'interaction avec eux et donc beaucoup de frustration pour les enfants et les ATSEM », égrène-t-elle. ▀

LA LEVÉE DE L'OBLIGATION DU PORT DU MASQUE, « VRAIE BOUFFÉE D'OXYGÈNE »

Malgré la difficulté imposée par le Covid, qu'ils acceptent naturellement pour préserver au maximum la santé de chacun, tous continuent d'exercer leur métier avec passion, qu'il s'agisse du Labo, des agents d'entretiens, ATSEM, personnel de cuisine et autres animateurs. Et ils se réjouissent naturellement de l'allègement des mesures de restriction depuis quelques mois... Certes, Ana Rainho doit respecter « des règles d'hygiène et de sécurité très strictes » à la cantine, mais le moment des repas lui permet « d'être en contact avec les enfants, les écouter. Ce sont des moments agréables et ludiques ». Dylan Boudey, animateur ALSH et APS, apprécie particulièrement la levée de l'obligation du port du masque, « une vraie bouffée d'oxygène » qui lui permet enfin de pouvoir « voir l'expression des enfants et inversement ». Depuis la rentrée, tous sont à nouveau sur le pont pour accueillir au mieux les enfants et les accompagner dans leur développement. Avec, encore, quelques restrictions sanitaires, mais toujours la même passion. ▀

RETOUR SUR LA PÉRIODE FEUX DE FORÊTS – ÉTÉ 2022

Après un hiver et un printemps très sec, nous avons eu à faire face cet été à une période très difficile du fait de la conjonction de plusieurs facteurs météorologiques qui ont aggravé le risque feux de forêt.

Si notre commune n'a pas été directement affectée par ces grands feux, elle a dû faire face à deux périodes de veille, de mobilisation et de gestion des sinistres locaux qui ont fini par toucher fortement le territoire du Val de l'Eyre.

Sur la première période, notre rôle a été de faire un point journalier en cellule de crise sur l'évolution des deux sinistres à La Teste et à Landiras pour préparer un éventuel accueil des habitants évacués des communes sinistrées sur Salles. Nous avons alors décidé de mobiliser un lieu d'accueil et de stockage de produits de première nécessité en prévision d'une arrivée en urgence.

Nous avons également constitué un fichier des personnes en capacité d'accueillir des personnes déplacées mais également géré la communication pour informer nos habitants sur les besoins des pompiers basés à Landiras et Guillos (Nourriture, eau, produits d'hygiène, ...) afin d'éviter des dons inutiles.

Une communication a également été mise en place sur les réseaux de la commune pour informer sur l'origine des fumées qui pouvait logiquement inquiéter nos concitoyens et sur les mesures à prendre en cas d'indisposition.

Pendant cette période, nous avons prêté main forte sur l'arrière du feu de Landiras avec le CCF communal et la DFCI pendant que les sapeurs-pompiers luttaient à l'avant de celui-ci.

Sur la deuxième période, lorsque le feu a tourné dans la nuit et s'est alors dirigé sur St Magne, nos personnels et matériels

sont passés en lutte active pour défendre le bourg. C'est sur cette période que nous avons eu à faire face à un départ de feu intentionnel qui a été vite maîtrisé par le service communal de DFCI mais qui a quand même détruit un peu plus de 8000 m² à proximité de la sortie autoroutière.

Avec l'avancée rapide du feu vers le quartier de Joué et l'évacuation ordonnée par le sous-préfet des habitants de Saint Magne et Belin-Beliet, nous avons activé la cellule de crise et procédé à l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence (CHU) au Dojo avec l'appui des services de la Croix Rouge.

Dans ce point d'accueil, les élus ont assuré par rotation l'accueil des habitants évacués d'abord de Saint Magne puis de Belin-Beliet. L'objectif de ce lieu d'accueil était d'orienter les



personnes déplacées suivant les situations vers des familles d'accueil ou d'organiser leur hébergement sur place mais également de coordonner les actions de bénévolat.

Une quinzaine de familles ont été accueillies en permanence durant cette période et plus de 35 personnes ont été réparties dans des familles d'accueil bénévoles parfois avec leurs animaux domestiques.

Les élus et bénévoles du centre d'accueil ont également eu à traiter et à gérer les dons en nature à destination du centre de commandement d'Hostens mais également des sapeurs-pompiers de Salles (eau, fruits, petits déjeuners, ravitaillements divers et produits de soin et d'hygiène).

Une redistribution a été faite par des élus et M. le Maire sur les différents postes de commandement des deux feux et une autre partie a été utilisée pour les familles déplacées et pour l'accueil et la restauration de la colonne de la protection civile du Var venue en renfort.

Ces forestiers-sapeurs de l'UISC N°7 basés à Brignoles (Var) sont arrivés à Salles le jeudi 11 août et ont été hébergés et restaurés au gymnase du collège Aliénor d'Aquitaine et à l'école primaire rive gauche.

Leur accueil a aussi été géré par les élus et une équipe de bénévoles (préparateurs, cuisiniers, logisticiens, kinés, etc.) particulièrement impliqués.

Le dimanche 14 août, suite à un orage, un nouveau feu de forêt s'est déclaré dans la forêt communale de Salles et a détruit plus d'un hectare et demi. Les services communaux de DFCI ont dû assurer sa surveillance pendant 48 heures à l'issue du travail des sapeurs-pompiers.



Enfin, après huit jours de permanence journalière de six heures à minuit (deux premiers jours en 24/24), les personnes évacuées ont été autorisées à regagner leur domicile et le centre d'hébergement d'urgence a été fermé sur décision préfectorale.

Dans le contexte traumatisant de ces événements, nous avons vu naître une vraie solidarité et une mobilisation sans pareille.

Merci à tous les élus et bénévoles qui se sont mobilisés sans compter sur cette période. Merci également à toutes les personnes et tous les partenaires qui, par leurs dons, ont permis de nourrir et d'équiper à la fois les soldats du feu mais également les personnes évacuées et qui ont parfois tout perdu dans ces événements dramatiques qui marqueront à jamais notre territoire. ▀

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT

Votre propriété est à proximité d'un espace boisé? Vous êtes concerné par le débroussaillage.

LE SAVIEZ-VOUS?

De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention.

L'une d'elles est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Il consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal. Attention, débroussailler n'est pas défricher! (Art. L 131-10 du code forestier)

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- Éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité ;
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments ;
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions ;
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.

Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.

L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.

Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.

Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de l'axe central de ces voies.

QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée. (Art. L 134-8 du code forestier) sans tenir compte des limites de propriété! Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires; ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 131-12 du code forestier)

CONTRÔLE ET SANCTION

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m² (Art. L 134-2 du code forestier) ;
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances).

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.

Suivant les cas, le débroussaillage nécessite :

- Une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes ;
- Une scie ou une simple hache pour les petites branches ;
- Une tronçonneuse.

Attention : les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie.



Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés : les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal). ▀



Source :
DFCI Aquitaine
contact@ardfci.com
www.dfci-aquitaine.fr

Retrouvez
 le dépliant complet :
[www.dfci-aquitaine.fr/
 documentations](http://www.dfci-aquitaine.fr/documentations)

LES CONSEILS DE QUARTIERS, C'EST PARTI!

« La première réunion de chaque conseil de quartier a eu lieu au cours des mois de juin et de juillet.

Une rencontre avec chacun des membres de ces instances participatives qui a permis de démontrer si cela était nécessaire à quel point la mise en place des conseils de quartiers était attendue.

Nous avons présenté la démarche de travail ; à savoir une réunion d'écoute suivie de réunions de travail et d'une réunion de restitution.

Les réunions d'écoute ont mis en exergue que même si chaque quartier a ses particularités tous les habitants de Salles ont des problématiques communes qui

concernent notamment la sécurité routière et les mobilités douces.

Chaque conseil a élu son ou ses citoyens référents qui animent les réunions de travail.

L'agent municipal chargé de la démocratie participative coordonne les demandes en lien avec l'équipe municipale.

Prochaine étape, le choix pour chaque conseil de quartier du projet qu'il souhaite travailler en priorité. »

Nadège Dorba

1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie participative



+ D'INFOS

Retrouvez les actualités des Conseils de Quartier sur le site internet de la commune : <https://www.ville-de-salles.com/mairie/democratie-participative/conseils-de-quartier/>

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS



Nous sommes très fiers de ce forum des associations et des activités sportives, culturelles et de loisir version 2022. Petit à petit, le format évolue. Jamais autant

d'associations n'avaient souhaité participer et c'est une grande satisfaction. Cela prouve que le forum de la ville de Salles est porteur et que son organisation plaît. Cette année, le plan d'implantation a un peu évolué, plaçant les démonstrations au cœur de l'événement : succès immédiat si l'on en croit les nombreux retours du public et des associations elles-mêmes. De même, le stand buvette, pris en charge par 2 associations, a rencontré le succès en cette belle journée de septembre. Ce type de collaboration re-

présente bien la dynamique de partage et de mutualisation que souhaite impulser la municipalité dans le monde associatif. Un grand merci à toutes les associations et à toutes les personnes qui ont œuvré pour faire de cette journée un moment très agréable de convivialité : services municipaux, bénévoles, visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine sur la place du Champ de foire pour un forum qui sera, nous en sommes persuadés, aussi réussi que cette année. »

LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE FAIT SES PREMIERS PAS

Le Conseil de la vie associative s'est réuni pour la première fois depuis son installation le 8 juin dernier. Avant de commencer à travailler, il était important de faire un état des lieux et de définir les axes de travail. Sous forme d'ateliers dynamiques, les représentants des différents pôles associatifs, les élus et les représentants du service vie associative se sont concertés et ont échangé pour faire émerger des thématiques de travail.

Communication entre associations, mutualisation des ressources, moyens d'information de la population sur les activités, coordination des agendas, participation à la vie associative et formation des bénévoles et/ou salariés, évolution des infrastructures municipales, autant de sujets importants sur lesquels le Conseil va devoir réfléchir dans les mois à venir.

Après une pause estivale, le travail va réellement débuter en octobre et se poursuivre au fil des mois. Les associations salloises seront bien entendu informées de l'avancée des réflexions et sollicitées en cas de besoin. »

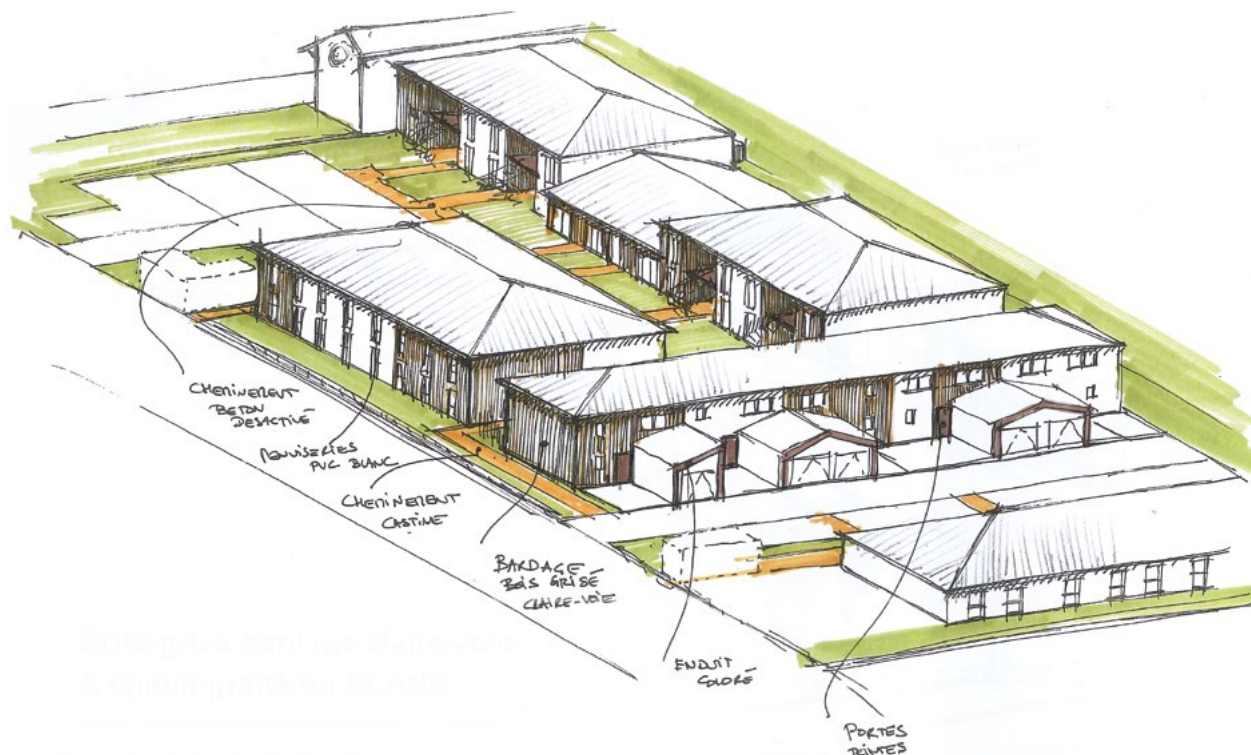
Fabienne Pasquale

Adjointe au Maire déléguée aux associations, au sport, à la culture et au jumelage

+ D'INFOS

Retrouvez les actualités du Conseil de la Vie Associative sur le site internet de la commune :

<https://www.ville-de-salles.com/mairie/democratie-participative/conseil-de-la-vie-associative/>



L'AVENIR, C'EST UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS

Plusieurs lois (« Garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation ». Loi du 31 mai 1990) obligent les collectivités publiques à pourvoir des types de logements adaptés aux revenus de chacun, nécessairement dans les centres-bourgs et centres-villes, en intégrant la notion de mixité et incorporé dans le tissu urbain existant.

Ces logements sont dits Sociaux, 1 % logement, Intergénérationnel, mais aussi entrant dans la définition des PLH, PLI accession, PLS-PLU-PLAI, Loi DALO et SRU, APL, logements jeunes et ouvriers, OPHLM-OPAC, DAL, etc.

Des termes qui pour certains ne sont pas connus quand nous ne sommes pas « concernés » par les effets du manque de logements locatifs ou en accession sociale dans notre commune. **Au niveau national, les études montrent que 34 % des personnes ont accès aux critères du locatif aidé et seulement 9,5% des demandes sont satisfaites.**

« Solidaires » devrait être le terme à employer pour ces logements car c'est de solidarité dont il s'agit. Des obligations légales que nous sommes en train d'inscrire dans nos documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale & Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Des objectifs réalistes que nous nous sommes collectivement fixés sur le territoire en fonction des besoins identifiés et que nous devons réaliser dans les années à venir.

Le Schéma de Cohérence Territorial du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre (SCOT BARVAL) nous obligera à atteindre un taux de réalisation de logements à vocation de mixité sociale pour les années à venir même si le territoire de la CDC du Val

de l'Eyre n'est pas encore concerné par la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain).

Depuis 2 ans, et en attendant l'application de ce futur document d'urbanisme, notre commune affirme sa forte volonté de développer du logement locatif intégré et mixte dans tous les projets publics ou privés après une mandature d'immobilisme. Un immobilisme qui nous a amené à cette situation de tension extrême sur le logement locatif que nous connaissons aujourd'hui et qui ne permet plus à nos enfants de résider sur notre commune.

Nos interventions sur les différents projets s'effectuent en relation avec le CCAS et les services du département, en tenant compte des besoins des habitants, de la typologie des logements afin de ne pas laisser le marché de la location uniquement aux acteurs privés. Ces actions volontaristes devraient à terme faire baisser cette tension sur l'habitat locatif.

L'objectif est également de pouvoir offrir un parcours résidentiel à nos aînés (à l'instar de la résidence Picoutin) et leur permettre une transition intergénérationnelle entre leur première maison, quelquefois trop grande, et les établissements de retraite et de grand âge.

Pour nous, l'avenir est dans la prise en compte, en responsabilité, de cette conjoncture. ▀

Patrick Antigny

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme,
à la Sécurité, au Patrimoine et aux Quartiers

PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRENEURS

Le mardi 4 octobre, était organisé à la salle des Fêtes du Bourg, le deuxième Petit-Déjeuner des Entrepreneurs de Salles.

Avec Monsieur le Maire Bruno Bureau, de l'adjoint au maire Eric Chauffeton et de l'élu délégué au Commerce et à l'Artisanat Alain Bourguignon, une vingtaine de responsables d'entreprises salloises avaient répondu présents à cette invitation et se sont réunis autour d'un bon café et de viennoiseries.

Cet événement dans un cadre convivial a permis de favoriser la rencontre et la découverte des différents entrepreneurs de la commune, des échanges

constructifs avec les élus sur les activités professionnelles, les besoins et les interrogations des chefs d'entreprises dans l'environnement sallois.

Devant le succès de cette initiative de la commune, ces Petits- Déjeuners seront renouvelés régulièrement à raison de deux fois par an. ►

+ D'INFOS

Vous êtes artisans, commerçants, entrepreneurs sur la commune et vous n'avez pas reçu d'invitation ? Faites-vous connaître auprès du service Communication à communication@ville-de-salles.com



INTRAMUROS : UNE NOUVELLE APPLICATION POUR LA COMMUNE

RETROUVEZ
LA COMMUNE DE SALLES SUR
L'APPLICATION



IntraMuros

-  **Découvrez toutes les actualités, évènements, lieux à visiter, associations, commerçants, services municipaux... de votre commune et du territoire.**
-  **Recevez également des notifications sur les informations importantes.**

Téléchargez l'application mobile sur :



L'App Store



Google Play

CAFÉ DU MAIRE

Dans le cadre du développement des actions de démocratie participative, Bruno BUREAU, Maire de Salles, a accueilli, le samedi 2 juillet, les premiers habitants au 1er « Café du Maire ».

Le concept de ce rendez-vous est d'inviter régulièrement un petit groupe de Sallois(es), à venir partager un moment informel et convivial avec le Maire pour échanger sur la vie à Salles. Toutes les questions sont les bienvenues !

Les invitations personnelles sont envoyées aux Sallois(es) tirés au sort sur la liste électorale.

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !



NOS SALLOIS ONT DU TALENT

Un jeune Sallois récompensé à la remise du prix de la Légion d'Honneur aux meilleurs bacheliers & aux apprentis les plus méritants des Landes



C'est dans le cadre de son apprentissage en Bac Pro Forêt avec le CFA Régional Forestier de Sabres, que Clément Reveil, 18 ans, a obtenu la mention Bien, et le prix de la Légion d'Honneur.

Depuis 2 ans, Clément est apprenti au sein de l'Agence Alliance Forêt Bois de Cestas-Pierroton. Son maître d'apprentissage, Monsieur Jean Sionneau, Directeur de l'agence de Cestas-Pierroton a pu lui remettre son prix le 7 juillet 2022 à la Préfecture des Landes.

Son entourage est fier de son parcours et lui souhaite le meilleur pour sa poursuite d'apprentissage en BTSA Gestion Forestière avec l'école Forestière de Meymac. ▮

Bravo aux jeunes joueurs de l'ASPS !

Les jeunes de l'Association Sportive de Pétanque Salloise (ASPS) se sont brillamment qualifiés pour le championnat de France et ont décroché le titre de champion régional des jeunes.

L'équipe :

- Kylian Felahi
- Nathan Thiolat
- Sanchez Audelia

Bravo à eux pour ce beau résultat ! ▮



MERCI MARIE-LINE

"Pendant deux ans, j'ai eu le plaisir de côtoyer Marie-Line CONTAT. Aujourd'hui, elle a fait valoir légitimement ses droits à la retraite. En tant qu'adjoint au maire chargé

notamment de la petite enfance, j'ai su apprécier les qualités professionnelles de Mme CONTAT. Elle a démontré en permanence une volonté de proposition, d'innovation fruit d'une longue expérience au service des enfants et des familles. À travers, le relais assistante maternelle devenu depuis peu le relais petite enfance, elle a été un soutien permanent pour les assistantes maternelles. Ce relais petite enfance était un peu son enfant tellement elle prenait à cœur son métier et tellement elle était dévouée à sa structure.

Je pense que nous mesurons tous la chance pour la commune de Salles d'avoir eu comme responsable de notre RPE, Mme CONTAT, grande professionnelle mais aussi un fonctionnaire communal aux indéniables qualités humaines indispensables pour l'exercice de son métier d'éducateur de jeunes enfants.

C'est au nom de la commune de Salles, des élus, collègues, assistantes maternelles, parents et enfants que je remercie madame CONTAT pour tout ce qu'elle a accompli depuis des années à notre service. Je profite aussi de ce petit mot pour lui adresser en nom propre tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle vie qui s'offre à elle. Mais, comme je connais son attachement à notre commune et à ses habitants, je compte aussi sur elle pour nous aider à préparer et finaliser le projet de la semaine de la parentalité pour 2023. Projet sur lequel je ne manquerai pas de revenir dans les prochains mois à travers notamment nos supports de communication. Encore merci Marie-Line et bonne retraite" ▮

Morgan Boutet

**Adjoint au Maire délégué
à la petite enfance, à l'enfance,
à la jeunesse et à la scolarité**

**RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS DE VOTRE
COMMUNE SUR LE SITE INTERNET**
www.ville-de-salles.com

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR
LA PAGE FACEBOOK**
Ville de Salles
[@villedesalles33](https://www.facebook.com/villedesalles33)

**RECEVEZ LA NEWSLETTER
DE LA COMMUNE EN VOUS
INSCRIVANT SUR**
communication@ville-de-salles.com



Jean-Pierre Poumeyrau



Jean-Claude Saunier

**NOUVEAUX
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**JEAN-PIERRE
POUMEYRAU ET
JEAN-CLAUDE
SAUNIER**

Carole Gréaume, conseillère municipale déléguée de la liste "Unis pour Salles" et Perrine Heurtaut, conseillère municipale déléguée de la liste "Salles pour tous" ont remis leurs démissions récemment. C'est donc au Conseil Municipal du lundi 27 juin 2022 que Jean-Pierre Poumeyrau pour la liste "Unis pour Salles" et Jean-Claude Saunier pour la liste "Salles pour tous" ont pris leurs nouvelles fonctions de conseillers municipaux. ▮

**BIENVENUE
AUX NOUVEAUX
AGENTS**

SOIZIC PRIGENT

CCAS

À 35 ans, Soizic PRIGENT a rejoint récemment l'équipe du CCAS en tant qu'agent de planification au sein du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Auparavant, elle occupait au sein de la commune de Mérignac un poste de médiatrice sociale. Ces atouts en communication seront indéniablement une plus-value pour le service. Composée de 3 agents, l'équipe administrative est désormais renforcée pour répondre au plus près aux besoins des bénéficiaires comme des aides à domicile. ▮

JOSÉPHINE COUVÉ

SERVICE ACCUEIL À LA POPULATION

Après avoir travaillé pendant près de 8 ans dans le milieu social en tant qu'éducatrice (accompagnement d'enfants et adultes handicapés) en Normandie, Joséphine COUVÉ fait aujourd'hui partie intégrante du service d'accueil à la population. Elle est notamment en charge du recensement de la population, de l'accueil physique des administrés, des CNI et passeports mais également des élections.

Son projet est de pouvoir à l'avenir être formée sur l'état civil et travailler sur l'organisation des élections. ▮



Joséphine Couvé

ELODIE GUIONET

COMMANDE PUBLIQUE

Depuis le 4 juillet 2022, Elodie GUIONET a intégré les services de la commune de Salles. Chargée de la commande publique et des assurances, elle est issue d'une formation juridique. Originnaire d'Audenge, elle a débuté sa carrière au sein du Département de la Gironde dans un service administratif de commande publique. ▮



Élodie Guionet

NOUVEAUX COMMERÇANTS



MARIKA MASSAGE

Attirée par le massage de bien-être et l'art du toucher depuis toujours, je me suis formée en Massages du Monde à l'institut Cassiopée.

J'interviens en massage ayurvédique, massage bien-être (évolutif), massage relaxant, massage lomi-lomi, massage femme enceinte ou encore massage nouveau-né.

Gestion du stress, des émotions, harmonie du corps et de l'esprit, détente, bien-être, équilibre physique, émotionnel et mental : voilà les bienfaits de ces différentes techniques que je vous propose de découvrir en vous accueillant du lundi au samedi.

C'est dans mon cabinet, à Salles, mais aussi à votre domicile que je vous masserai avec bienveillance, en étant à votre écoute et si vous le souhaitez en vous orientant selon votre besoin pour un moment hors du temps.

Marika Farrugia

06 47 86 29 87

marikamassages@gmail.com

**Adresse 12 B Chemin de Jeantouluc,
33770 Salles**

Facebook Marika - Massages du Monde

Instagram @marikamassagesdumonde



UNIVERS'ELLE

Votre magasin de prêt-à-porter féminin en centre-ville. Vêtements et accessoires aux looks tendances. Pour toutes les femmes du 34/36 au 54/56. Vous trouverez des nouveautés tout au long de l'année.

Le magasin vous accueille du mardi au samedi.

Horaires :

Mardi au vendredi de 9H30 à 12H30 / 15H00 à 19H00. Samedi journée non-stop de 9H30 à 18H00

16 rue de la Haute Lande

09 52 85 43 77

Facebook UNIVERS'ELLE



CABINET ÉVOLUTIONS

Consultante certifiée RNCP, membre du réseau APC RH & FORMATION, j'ai souhaité accompagner les habitants de mon territoire dans leurs souhaits d'évolution de carrière et d'orientation scolaire.

Le bilan de compétences est un moment privilégié qui permet de mettre en lumière à la fois ses connaissances, ses savoir-faire, ses qualités personnelles et professionnelles, afin de construire un projet professionnel en accord avec ses motivations, ses potentialités et en adéquation avec le marché du travail.

Il se déroule sur une période de deux à quatre mois.

Le bilan de compétences est une prestation finançable par le CPF.

Le bilan d'orientation scolaire a pour objectif de vous accompagner vers une meilleure connaissance de soi pour vous donner toutes les clefs nécessaires à la prise de décision.

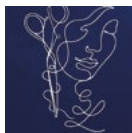
D'une durée de 8 heures, il est ouvert aux collégiens de troisième jusqu'au niveau post-bac.

Agnès ANDRIEU-TIMBARE

Entreprise individuelle Consultante certifiée en bilan de Compétences et Orientation scolaire

07 56 81 40 24

www.cabinet-evolutions.fr



SABRINA COIFFURE

Sabrina, coiffeuse à domicile, riche de 25 ans d'expérience en salon, vous propose une gamme complète de prestations : coupe, couleur tendance, coiffure de cérémonie, moment entre amies, coupe enfant... Elle se fera un plaisir de prendre soin de vous à domicile.

06 33 84 04 88

Facebook Instagram @sabrinaoiffureadomicile



BOIS & CHIFFONS |

DÉPÔT VENTE

Alors que la canicule fait rage, un dépôt vente fait son ouverture durant l'été sur la commune de Salles. Niché dans le quartier de Lanquette, il faudra monter un petit chemin pour arriver au cabanon en bois qui porte le nom équivoque de « Bois & Chiffons »

Laurence vous accueille dans son petit univers cosy, avec une collection de vêtements directement venus de vos placards.

Vêtements, Accessoires, Bijoux, Chaussures... Mais attention, seulement pour les femmes.

Vous n'arrivez pas à vendre votre manteau que vous n'avez mis qu'une fois? Une paire de chaussures qui ne vous plait plus? Ils feront sûrement le bonheur de quelqu'un d'autre.

Donnez une seconde vie à vos vêtements, et participez à la réduction de la surconsommation textile en craquant pour un petit top chez Bois & Chiffons.

Petits prix, bonnes affaires, trouvailles... Il y a tout à découvrir, si seulement vous osez venir.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Les dépôts sont acceptés tous les jours de la semaine. Ne ratez pas les dernières nouvelles en suivant les réseaux sociaux de la boutique :

Facebook @boisetchiffons33

Instagram @bois_et_chiffons_33

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS



| | |
|-------------------------|------------|
| Francis DELOBEL | 15/09/2022 |
| François TARIS | 12/09/2022 |
| Huguette BALLETON | 11/09/2022 |
| Marie COURBIN | 06/09/2022 |
| Simon MARIAS | 01/09/2022 |
| Jeannine FAUX | 29/08/2022 |
| Gisèle DENOST | 18/08/2022 |
| Roseline HAVRANSART | 14/08/2022 |
| Christiane BONNARDEL | 10/08/2022 |
| Maria CALLIGARIS | 08/08/2022 |
| Danielle ESPOSITO | 31/07/2022 |
| Jean DUPUCH | 17/07/2022 |
| Catherine JOVELET | 06/07/2022 |
| Mina MARZOUK | 22/06/2022 |
| Olivier ALVAREZ | 20/06/2022 |
| Marlène LEFRAND | 28/05/2022 |
| Nathalie MARTIN | 23/05/2022 |
| Ludovic LEUX | 21/05/2022 |
| Eufemia SANCHEZ ALVAREZ | 12/05/2022 |
| François MAUGET | 09/05/2022 |
| Guy DUPUY | 07/05/2022 |
| Alain GOURG | 06/05/2022 |
| Jeanne ESTENAVE | 17/04/2022 |
| Marie BERNARD | 11/05/2021 |
| Guy DEBOEUF | 27/11/2020 |



MARIAGES

| | |
|---|------------|
| Michel GARNIER et Marie-Christine THUAL | 17/09/2022 |
| Mickaël RODRIGUEZ et Vanessa CAMPET | 10/09/2022 |
| Jean-Luc PERNET et Eve VOLKMANN | 10/09/2022 |
| Kévin LARROZE-JARDINÉ et Aurélie VIANDON | 03/09/2022 |
| Thierry DUBOIS et Sandra SABIO | 03/09/2022 |
| Pierre DUFOURCQ et Julie GARCIA | 20/08/2022 |
| Marc BOUELLAT et Stéphanie DULAURENT | 13/08/2022 |
| Pierre LAZARI et Coralie THARION | 23/07/2022 |
| Marcos ALVAREZ ALVARADO et Margaux VANNICATTE | 16/07/2022 |
| Didier DUSSAULE et Hélène DE SOUSA | 16/07/2022 |
| Pierre LEFEBVRE et Célia PERRONA | 25/06/2022 |
| Paul GUÉGAN et Claudine HERBOUILLÉ | 25/06/2022 |
| Philippe CARRÉ et Muriel LAFON | 11/06/2022 |
| Antoine RÉAU et Adeline ROSELLO | 11/06/2022 |
| Jordan DUBOURG et Ségolène DUSSIER | 04/06/2022 |
| Manuel LEMPEREUR et Maria CONTRERA DE LEON | 04/06/2022 |
| Gaetan VANPOUCKE et Florie DOIT | 27/05/2022 |
| Michel CAILLAUD et Nadia GUIMBERTEAU | 21/05/2022 |

NAISSANCES

| | |
|--------------------------|------------|
| Ulysse TOUZET | 01/09/2022 |
| Aria ROBIN | 29/08/2022 |
| Marcel MACHADO | 26/08/2022 |
| Anaé ROUSSEAU | 24/08/2022 |
| Gabriel VAN DEN PLAS | 19/08/2022 |
| Enaël HAÏDAR | 13/08/2022 |
| Gabriel RIBEIRO | 30/07/2022 |
| Raphaël NIVET | 27/07/2022 |
| Alba LE MENACH | 25/07/2022 |
| Tom COCHON LUCCIONI | 15/07/2022 |
| Livia LHOMME | 11/07/2022 |
| Charlotte LE CORRE | 06/07/2022 |
| Thiago RAPNOUIL LASSAUGE | 04/07/2022 |
| Agathe LEDUC | 01/07/2022 |
| Aaron GUILLOIS | 29/06/2022 |
| Léo SAMSON | 29/06/2022 |
| Tom VERGNE | 20/06/2022 |
| Ava SZPIGEL | 18/06/2022 |
| Alice JACMAIRE | 17/06/2022 |
| Lana MARTINS DE CAMPOS | 16/06/2022 |
| Julia DUTAS | 11/06/2022 |
| Martin HAZERA BOGE | 11/06/2022 |
| Arya SANCHEZ | 10/06/2022 |
| Bastien TELLEZ | 09/06/2022 |
| Charly PHILIPPE | 08/06/2022 |
| Léo GRONDIN | 04/06/2022 |
| Téo POIFOL | 31/05/2022 |
| Eyden RODRIGUEZ | 23/05/2022 |
| Louison LACRAMPE SALVA | 18/05/2022 |
| Carmen MARANZANA | 15/05/2022 |
| Mahaut BERTRAND | 12/05/2022 |
| Margaux CORDEIRO | 09/05/2022 |
| Noéh MACÉ-SÉGUIN | 08/05/2022 |
| Anaé BOURDIN | 08/05/2022 |
| Livia NOUVELLON | 08/05/2022 |
| Simon LAUZANDIER | 24/04/2022 |

PACS

| | |
|--|------------|
| Kévin OUGIER et Mélissa dit GRANGE | 05/09/2022 |
| Guillaume BOUQUET et Céline DUFFOUR | 02/08/2022 |
| Mattias MIETTE et Lucie GOMES | 26/07/2022 |
| Nicolas BOIZARD et Teefen LELONG | 15/07/2022 |
| Steve OLIVEIRA et Camille SOUILLART | 04/07/2022 |
| Etienne SONNET et Amélie GUILLOT | 28/06/2022 |
| Alban THIBERT et Anaïs VAILLENDET | 17/06/2022 |
| Dany ROBERT et Sandrine BOSSARD | 14/06/2022 |
| Bertrand CLOAREC et Corinne LEFEBVRE | 07/06/2022 |
| Léo RUHLMANN et Maïte ARANDA AMUNARRIZ | 03/06/2022 |
| Benjamin SHIGO et Lucile CURE | 03/06/2022 |
| Théo VALTON et Marie CHIGNAT | 30/05/2022 |
| Claire NORGUET et Fanny BRAGER | 27/05/2022 |
| Benjamin BRIAND et Marine CAUËT | 06/05/2022 |
| Cyril GUITOU et Sonia BESSIERE | 25/04/2022 |

GROUPE MAJORITAIRE « UNIS POUR SALLES »

Cher(e)s Sallois(es)

Deux années se sont écoulées dans des conditions difficiles, tant sur le plan sanitaire avec ses conséquences humaines et économiques que sur le plan climatique avec les incendies des semaines passées. Des événements qui ont mis en exergue une solidarité remarquable et sans pareil.

Merci à tous ceux dont l'investissement fut exemplaire.

Notre commune doit malgré tout poursuivre la réalisation des projets

annoncés dans un contexte national et international tendu qui entraîne d'importantes conséquences financières :

- Rénovation et extension de nos écoles
- Lancement des travaux pour le local des permanences municipales et de notre police,
- Premiers travaux de mise hors d'eau et de mise en sécurité des planchers et des accès du château,
- Réfection de l'espace cinéraire du cimetière,

- Engagement du programme de réfection routière (Tambour, Jean Roux et La Fleur) avec sécurisation des voies
- Mise en place du programme d'extinction nocturne

- Achat des terrains nécessaires à l'extension du stade de rugby

En raison de la révision des travaux de rénovation de notre salle des fêtes, notamment thermique, le début des opérations ne commencera qu'en 2023.

GROUPE MINORITAIRE « SALLES POUR TOUS »

Après un été qui a apporté une dure tension psychologique aux habitants du territoire, nos pensées vont naturellement aux sinistrés, et nos remerciements aux pompiers mais aussi aux Sallois qui, dans un élan de solidarité et de générosité, ont contribué avec empathie à bien gérer cette crise. Le temps du retour d'expériences, d'analyser nos besoins et des décisions est venu.

Notre ville vient de clôturer 2 jours de chantier participatif au Château. Bravo ! Nous sommes désormais engagés dans une responsabilité collective de réussite car c'est devenu notre bien commun. Le plus dur sera de tenir et de renouveler dans la durée cet engagement et connaître le projet définitif, son usage, l'échéance du chantier et les coûts qui en découleront. A date le projet n'est pas défini ainsi que son financement, c'est

pourtant vital pour la gestion de l'argent public.

D'autres défis nous attendent face à la crise énergétique qui est d'actualité, très rapidement, nous ferons des propositions à la majorité.

Nous souhaitons une belle rentrée à nos associations ainsi qu'à vous tous
Vous pouvez compter sur nous !

Graziella, Vincent, Tristan, Patrice

GROUPE MINORITAIRE « SALLES NATURELLEMENT »

Gouverner, c'est prévoir

Une recommandation de la Chambre sur le contrôle des comptes, en juillet 2021, demandait de mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). La réponse était : « la commune travaille à sa réalisation destinée à une estimation précise des investissements pour les années futures. »

Avril 22, le maire déclarait : « Le PPI n'est

juste pas terminé » Et le 17 septembre : « Le contexte depuis deux ans rend particulièrement difficile l'élaboration d'un PPI. »

Toutes les communes doivent faire mieux avec moins de recettes. Dans ce contexte, l'élaboration d'un PPI s'avère nécessaire. Il optimiserait et prioriserait les dépenses pour qu'elles répondent aux besoins des administrés.

En l'absence de PPI, la majorité achète un château sans savoir ce qu'ils vont en faire ! Février 2022 : « Le PPI n'intègre pas le château, car on ne sait pas ce que l'on va en faire. Quand le projet sera arrêté, on connaîtra réellement le montant des travaux. »

Sans vision, pas d'avenir !

GROUPE MINORITAIRE « RASSEMBLEMENT NATIONAL »

Cet été notre forêt, véritable poumon écologique et filière économique majeure a brûlé. Pas un seul bombardier d'eau n'était présent sur la base aérienne de Cazeaux afin de nous protéger! Rien n'a été anticipé! Les majorités PS de la région, du département, de la C.D.C, tous élus mais imprévoyants semblent avoir découvert le désastre en regardant la télévision. Nous

avons vu ces mêmes élus, tels la mouche du coche s'agitant beaucoup et inutilement, avec pour seul objectif : être vus à la télévision. Messieurs les Présidents, dans ce drame épouvantable les seuls à féliciter sont les pompiers, pilotes, sylviculteurs, forestiers, agriculteurs chasseurs, gendarmes et tous les bénévoles à qui nous disons un grand

MERCI. Honneur à eux ! Le Rassemblement National premier parti d'opposition va devenir à salles et sur la C.D.C l'acteur majeur d'une véritable opposition.

**Avec nous sur Facebook
«rassemblementsallois»
ou pour nous joindre par mail
«élansallois@gmail.com»
Jean Claude SAUNIER**

AGENDA

DU 10 OCTOBRE AU 11 DÉCEMBRE 2022

OCTOBRE

MARDI 11 14H

Belote

Loisirs et Joie

SALLE PICOUTIN

SAMEDI 15 13H

Match -18 - 16

USS Rugby

STADE R. BRUN

SAMEDI 15 19H

Bal Country

Funny Dancers

SALLE DES FÊTES DU BOURG

SAMEDI 15 20H

**Match Seniors C
contre Belin-Beliet**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

SAMEDI 15 12H30-22H00

Tournoi de pétanque

ASPS33

ANCIEN GYMNASE

DIMANCHE 16 13H

**Match féminines contre
St Aubin du Médoc**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 16 15H

**Match Seniors A
contre Biscarrosse**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 16 15H

Loto

Animals'33

SALLE DES FÊTES DU BOURG

MERCREDI 19 10H-12H

Animation Jardins de Sillac

CCAS

JARDINS FAMILIAUX

VENDREDI 21 19H

Repas de quartier

Les enfants de Lavignolle

SALLE DES FÊTES DE LAVIGNOLLE

SAMEDI 22 20H30

Théâtre

Du Bruit En Coulisses

SALLE DES FÊTES DU BOURG

SAMEDI 22 20H

**Match Seniors B
contre Graves**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 23 15H

Théâtre

Du Bruit En Coulisses

SALLE DES FÊTES DU BOURG

DIMANCHE 23 15H

**Match Espoir-Seniors
contre Nantes**

USS Rugby

STADE R. BRUN

VENDREDI 28 14H30

Atelier « à la manière de.. »

dans le cadre du
festival plume&Ciné

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 29 11H

Diffusion film Calamity

dans le cadre du
festival plume&ciné

CINÉMA LE 7^{ÈME} ART

SAMEDI 29 21H

Théâtre

Lou Caoudey

SALLE DES FÊTES DU BOURG

SAMEDI 29 8H-13H

**Rassemblement mensuel
CAFES**

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 30 15H

**Match Seniors A contre
Portes d'Aquitaine**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 30 JOURNÉE

Vide-Grenier

Rotary de Salles

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

NOVEMBRE

MARDI 1^{ER} 10H-17H

Foire de novembre

SALLE DES FÊTES DU BOURG

MERCREDI 02 9H-14H

Atelier cuisine -

La table des chefs

CCAS

MAISON AQUILINO

VENDREDI 04 14H-17H

Ateliers Parents-Enfants

CCAS

MAISON AQUILINO

VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6

Fête foraine

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 5 JOURNÉE

Tournoi UFAR

USS Rugby

STADE RAYMOND BRUN

MARDI 8 14H

Belote

Loisirs et Joie

SALLE PICOUTIN

VENDREDI 11 11H30

Cérémonie commémorative

PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

SAMEDI 12 20H

**Match Seniors B
contre Montferrand**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 13 15H

**Match Espoir-Seniors
contre Bergerac**

USS Rugby

STADE R. BRUN

MERCREDI 16 14H30-16H

Atelier Santé

CCAS

MAISON AQUILINO

SAMEDI 19 20H

**Match Seniors C contre
Vendays Montalivet**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

SAMEDI 19 13H

Match - 18 - 16

USS Rugby

STADE R. BRUN

SAMEDI 19 20H30

Théâtre

Traces Théâtre Enjeux

SALLE DES FÊTES DU BOURG

DIMANCHE 20 15H

**Match Seniors A
contre Martignas-Illac**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

DIMANCHE 20

Loto

USS Rugby

SALLE DES FÊTES DU BOURG

SAMEDI 26 8H-13H

**Rassemblement mensuel
CAFES**

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 26 14H-18H

**Atelier confection
d'une tenture collective**

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 26 20H

**Match féminines
contre Stade Pessacais**

CA Sallois

STADE JP RODRIGUEZ

MARCHÉ DE NOËL

DU 9 AU 11 DÉCEMBRE
PLACE DU CHAMP DE FOIRE